



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Radio France

Question écrite n° 38870

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés que rencontre actuellement Radio France et particulièrement France Culture. Le récent conflit social, ayant entraîné une interruption des émissions durant plusieurs jours, a encore accentué les problèmes créés par le bouleversement des programmes et leur banalisation au détriment du contenu culturel de la chaîne. Il lui demande en conséquence quelles actions sont envisagées pour que France Culture réponde pleinement à sa vocation particulière, pour la plus grande satisfaction de ses auditeurs.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur les missions de Radio France, et plus particulièrement de France Culture. Il convient de rappeler qu'aux termes de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, relative à la liberté de communication, les sociétés nationales de programme sont seules responsables de leur programmation, dans le cadre des missions qui leur sont imparties dans leur cahier des missions et des charges. En ce qui concerne plus précisément France Culture, l'année 1999 a été marquée par la mise à l'antenne en septembre d'une grille de programmes profondément renouvelée. Avec une nouvelle grille de programmation, France Culture a souhaité s'adresser à un public plus large et, face à la mondialisation de l'information, elle s'est assigné comme mission de défendre la culture comme instrument de liberté et de défense des valeurs de tolérance et de solidarité. Tout en maintenant l'héritage et la vocation de la chaîne, elle a enrichi le nombre de domaines traités et a fait en sorte d'être plus directement en contact avec les créateurs et les chercheurs pour offrir à son public les analyses ou réflexions les plus approfondies. Face à la concurrence des radios de la bande FM, France Culture a souhaité accentuer ses différences tout en offrant plus de lisibilité et de modernité afin de permettre une meilleure démocratisation de la culture. Ainsi la nouvelle grille de France Culture a-t-elle été structurée pour offrir chaque matin le temps de la réflexion, chaque après-midi le temps de l'évasion et chaque soir celui de la création. Depuis le mois de septembre 1999, chaque jour a une thématique principale : le lundi est plus particulièrement le jour de l'histoire et de la mémoire (« Les Lundis de l'histoire », « La Fabrique de l'histoire »). Le mardi est le jour de la découverte des autres (« La Matinée des autres », « Le Vif du sujet »). Le mercredi est le jour des créateurs et de l'univers des formes (« Métropolitains », « Peinture fraîche », « Trans/formes », « Personne n'est parfait »). Le jeudi est le temps de toutes les sciences (« Continent sciences »). Le vendredi, enfin, est marqué par l'ailleurs, sous toutes les latitudes (« Tout monde », « En étrange pays », « Carnet nomade », « Appel d'air »). France Culture souhaite être une radio de proximité qui s'ouvre à l'Europe, à la mixité des cultures, au mélange des générations ; une radio du partage des savoirs sans se refuser la création radiophonique et la découverte. C'est dans ce cadre que s'est poursuivie la politique de partenariat avec les festivals (Cannes, Avignon, Angoulême, Montpellier, les FIPA, Saint-Malo). De même que la grille de programmation de France Culture a connu de profonds changements en 1999, de même le programme musical sur France Culture a connu d'importants bouleversements. Il n'y a en effet plus aujourd'hui de programme musical dépendant de la direction de la musique, mais une programmation autonome de la musique sur France Culture. C'est ainsi que, si les émissions phares sont demeurées à l'antenne (« Décibels »,

« Les Chemins de la musique »), une nouvelle politique a été impulsée visant à couvrir tous les domaines de la musique «), une nouvelle politique a été impulsée visant à couvrir tous les domaines de la musique pour élargir son public traditionnel. Ainsi, sur l'antenne de France Culture, il est possible d'entendre de la musique classique, du jazz, du rock, de la musique contemporaine, mais aussi des musiques du monde, du rap, des musiques technologiques et des musiques de films. Indépendamment des concerts, la musique est toujours restituée dans son contexte culturel. Enfin, la musique sur France Culture, depuis septembre 1999, est également un élément déterminant dans l'habillage et la couleur d'antenne de la chaîne. En 1999, le programme musical de France Culture a diffusé sur son antenne vingt-cinq créations musicales mondiales. Ainsi, et même si de récentes interruptions ont eu lieu suite à des arrêts de travail, notamment ceux des intermittents techniciens de France Culture, ses émissions n'ont connu, en aucun manière, des perturbations telles que sa vocation et sa qualité pourraient être remises en question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Brard](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38870

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 1999, page 7207

**Réponse publiée le :** 16 octobre 2000, page 5903